

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 81 (1989)  
**Heft:** 5

**Artikel:** Personnages en quête de santé  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-386338>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Personnages en quête de santé

D'un côté, la multiplication de substances chimiques ou autres avec les dangers que leur production, leur manipulation, leur entreposage, leur utilisation et leur élimination impliquent. De l'autre, la permanence de risques afférents à toute activité humaine, laborieuse ou... vacancière. Deux aspects, grossièrement cernés ici, qui ne s'opposent pas mais se cumulent. Cela se passe dans un paysage moderne: la fin du 20<sup>e</sup> siècle. Les personnages ouvrent leurs yeux, un œil d'abord: ils comprennent ainsi toujours mieux que leur environnement doit être protégé car ils en sont une partie, l'une des plus faibles peut-être... Il faudrait maintenant que le deuxième œil s'ouvre: la santé des «travailleurs au travail» apparaît alors la même que celle du «travailleur à n'importe quelle autre occasion».

Entrent en scène les syndicats. La qualité de vie, c'est également ne pas risquer la sienne, de vie, par ladrerie patronale intéressée (ou cupidité galopante). Evidence s'il en est: le rôle des syndicats est aussi, et toujours plus, de lutter pour la santé, la sécurité et l'hygiène sur les lieux de travail. L'an passé, la Revue syndicale suisse racontait, sous la plume «légère mais vitriolée» du journaliste Jean Steinauer<sup>1</sup>, la saga à enseignements multiples de l'émergence, dans la chimie genevoise, des Comités paritaires d'hygiène et de sécurité. Une victoire de longue lutte, arrachée à force de détermination par la Fédération du personnel du textile, de la chimie et du papier (FTCP), affiliée à l'USS.

C'est sforzando que nous récidivons, en publiant dans ce numéro les prises de position élaborées au sein de l'Union syndicale suisse (USS), relativement à cette problématique hybride de la santé. Ces documents, essentiellement dus au sérieux de la commission de l'USS: «Santé et amélioration des conditions de travail», méritaient mieux, à nos yeux, que la seule,

<sup>1</sup> Revue syndicale suisse, N° 6 – 1988

même attentive, lecture des autorités dites compétentes en la matière. En effet, l'USS et ses fédérations se battent sur le front qualitatif, et fort complexe, de la santé et de la sécurité au travail et ne craignent pas d'aborder de façon vraiment experte les arides contrées du SIDA ou des drogues, pour ne citer que deux exemples récents.

Bref, dans ce domaine aussi l'USS et ses fédérations ont leur mot à dire et le disent. Que cela se sache et se répète encore et encore. Surtout sur cette scène helvétique du travail où Godot a sans doute une formation de médecin du travail...

fq